

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 16 SEPTEMBRE 2015**

*La séance est ouverte à 19 heures 00 dans les formes réglementaires, sous la Présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Chers collègues, nous allons ouvrir la séance du Conseil Municipal. Je salue les citoyens de Miramas. Et je tiens à saluer spécialement ce soir un éminent Miramasséen qui a décidé d'arrêter sa vie professionnelle, le docteur HOLLARD.

Je vais passer la parole à Marie-Pierre VIAL pour l'appel.

*Madame Marie-Pierre VIAL salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.*

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Fadela AOUMMEUR, Éric MARCHESI, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIES, Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Ange POGGI, Marc THOMAS, Cécile DUMAS, Marilyne KERAUDY.

**Étaient représentés, Mesdames et Messieurs :**

Gérald GUILLEMONT par Fadela AOUMMEUR  
Christian PEYRO par Maryse RODDE  
Géraldine BUTI par Frédéric VIGOUROUX  
Catherine FOURMENT par Jean GUILLON  
Beatrix ESPALLARDO par Hervé REBOUL  
Johanne ALVAREZ par Ange POGGI

\*\*\*\*\*

*Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.*

### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous propose comme candidate Marie-Pierre VIAL.  
À l'unanimité, merci.

#### **VOTE**

**POUR : 35**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JUIN 2015**

**Monsieur le MAIRE.**- Avant le Conseil Municipal, nous avons l'approbation du dernier Conseil. Y a-t-il des interventions ? Pas d'intervention. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

#### **VOTE SUR LE PROCÈS-VERBAL DU 24 JUIN 2015**

#### **VOTE**

**POUR : 35**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- J'en profite pour remercier les services de la Ville et, évidemment, le Service des séances, et la personne qui s'occupe de retranscrire nos propos.

Avant de commencer le Conseil Municipal, je dois vous l'avouer, nous avons été quelque peu obligés d'accélérer le processus, compte tenu de deux importantes délibérations qu'il nous fallait prendre, en attendant un Conseil qui sera beaucoup plus important dans les semaines qui viennent.

Le premier dossier concerne les demandes de prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité.

## **B/ DÉLIBÉRATIONS**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **N° 1 – DEMANDE DE PROROGATION DU DÉLAI DE DÉPÔT DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DE LA COMMUNE DE MIRAMAS**

Rapporteur : **Mme Fadela AOUMMEUR**

*Mme Fadela AOUMMEUR procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Je précise donc à tous, et Fadela AOUMMEUR y est plus attentive que certains d'entre nous, que c'est vrai que l'État s'était engagé. Malheureusement, sur l'ensemble du territoire, le retard est considérable. Le Parlement et le Gouvernement ont décidé de prolonger. Seulement, ils ont prolongé avec l'obligation d'une planification. À la demande des services et de l'élue au Handicap, Madame Fadela AOUMMEUR, une AMO a été faite. Une entreprise élabore un diagnostic qui nous permettra d'avoir une connaissance de l'intégralité des mises en place à prévoir pour rendre la totalité de nos espaces, bâtiments, voiries, etc, accessibles, ainsi qu' une planification, laquelle sera aussi accompagnée d'un financement car il nous faudra aussi rechercher un financement.

Nous devons également discuter avec les commerçants qui, eux aussi, doivent être à jour sur l'accessibilité, ce qui pour certains commerçants est très compliqué compte tenu de l'entrée et des bâtiments. Il va donc falloir que nous mettions tout cela à jour, même si, dans la Ville, comme vous avez pu le voir, nous avons mis toutes les voiries nouvelles en accessibilité ainsi que les bâtiments publics tels que la Mairie avec ce fameux ascenseur, et le centre aéré. Et cela continue. Par contre, il fallait proposer au Conseil Municipal la délibération rapidement – comme toutes les communes en France -, pour nous permettre d'avoir la planification. Ensuite, nous verons les services de l'État pour dialoguer et discuter des investissements.

Pas de question particulière ? Peut-on passer au vote ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 35**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**ENVIRONNEMENT**

**N° 2 – RÉPONSE A L'APPEL A PROJETS EUROPÉENS « EUROPE FOR CITIZENS : NETWORK OF TOWNS » - AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE A ENGAGER LA VILLE DE MIRAMAS**

Rapporteur : **M. Olivier JULIEN**

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames, messieurs, chers collègues, j'ai fait lire à Olivier toute la délibération, mais pour que vous soyez informés j'ai souhaité que nous ayons une présentation générale de la démarche « *zéro déchet zéro gaspillage* ». Ainsi, au moment du vote, vous avez l'intégralité des informations en notre possession.

La Ville s'est engagée dans ce projet il y a maintenant plusieurs mois. Comme vous le savez, nous avons indiqué ici que nous avons été retenus au plan national pour être l'une des deux villes de France qui soit test dans cette politique d'avant-garde par rapport à l'évolution de l'environnement et surtout, s'agissant de la question de la richesse des déchets que nous produisons, voire du recyclage de ces déchets, voire d'une économie circulaire qui pourrait se mettre autour et qui intéresse fortement la ville de Miramas puisque c'est très créateur d'emplois. Alors, je vous propose – si vous le permettez – que notre chargée de mission puisse intervenir.

Allez-y, Madame.

**Mme Véronique ARFI**.- Bonsoir à tous. Je vais vous présenter le programme qui a déjà été engagé depuis quelques mois, pour faire surtout un focus sur ce que l'on prévoit sur l'année scolaire 2015-2016. Pour rappel, concernant le programme « zéro déchet, zéro gaspillage », je viens de faire passer une publication de l'ADEME sur l'urgence que l'on rencontre dans le monde entier sur cette production de déchets qui n'arrête pas d'augmenter, alors qu'en fait, on pourrait tout à fait les considérer autrement comme une ressource. Finalement, ces programmes d'animation zéro déchet, zéro gaspillage n'ont qu'une vocation : c'est essayer de mettre un peu de sens et rétablir un idéal. On peut en effet réduire de façon drastique notre production de déchets pour arriver quasiment à un niveau de zéro déchet, comme la ville de Capannori citée précédemment qui, à ce jour, produit 20 kilos de déchets résiduels par habitant et par an. C'est tout l'enjeu du programme.

Alors, quelques chiffres. Vous avez les chiffres nationaux qui vous ont été donnés, mais au niveau du territoire, du SAN Ouest Provence, où en sommes-nous ? Nous produisons déjà beaucoup, beaucoup de déchets. À ce jour, sur nos ordures ménagères résiduelles qui concernent les poubelles vertes, nous arrivons à collecter sur tout le territoire à peu près 380 kilos d'ordures ménagères par habitant et par an. Nous sommes au-dessus des normales françaises qui sont plutôt aux environs de 300 kilos. Sur de nombreux points, nous pouvons améliorer ou diminuer ce ratio car cela coûte très cher en traitement : 307 euros/tonne. À Miramas, on produit à peu près le même volume d'ordures ménagères, mais cela coûte encore plus cher la tonne. Donc, c'est vraiment avec ce constat-là que l'on se dit que si on arrive à réduire le volume de déchets qui va dans la poubelle verte, forcément, nous faisons tous des économies. Réduire nos déchets c'est considérer que ce que l'on a dans notre poubelle verte, finalement, n'a pas à y être.

Alors, aujourd'hui, l'exemple est un petit peu particulier, puisque nous avons tous des petites bouteilles en plastique.

**Monsieur le MAIRE**.- Oui, ce n'est pas terrible... La dernière fois, on avait des carafes d'eau. Je ne félicite pas le service !

**Mme Véronique ARFI**.- Exactement ! Le changement de comportement est parfois un peu difficile à mettre en œuvre. Par contre, on a mis en place deux poubelles, une poubelle jaune et une poubelle noire qui sont derrière vous. Donc, je vous inviterai à jeter vos petites bouteilles dans la poubelle jaune. Si vous avez des papiers usagés ou des kleenex, cela ira dans la poubelle noire.

Mais tout cela pour vous dire que si l'on fait un tri à la source, et que l'on ne jette pas n'importe quoi dans une poubelle verte, on arrive finalement à réduire de quasiment 70 % le volume de nos poubelles, et c'est l'enjeu du programme.

Comment allons-nous faire ? L'objectif est déjà d'éviter le gaspillage à la source, et essayer de voir si l'on ne peut pas changer nos modes de consommation d'achat, de fournitures, pour réduire au maximum tout ce qui est emballage, et tout ce qui finalement se retrouve dans nos poubelles et qui n'a pas à y être. Enfin, quand on achète, c'est de se dire aussi qu'un produit que l'on a acheté, même si l'on n'en a plus besoin, peut servir à d'autres. C'est donner une seconde vie à des produits. Donc, nous pouvons en effet totalement mutualiser et envisager d'allonger la durée de vie des produits. Enfin, on peut surtout recycler et valoriser tout ce qui est recyclable et valorisable. L'enjeu que l'on se fixe sur Miramas, c'est sur toutes les cibles de déchets que l'on peut rencontrer sur un territoire : les déchets ménagers, qui sont le cœur de cible d'Ouest Provence, qui à ce jour traite les déchets ménagers de tout le territoire. Ce sont les déchets des familles, des habitations, mais également, les déchets des administrations - et Miramas est la plus grande -, et les déchets des professionnels. Tout cela à ce jour est mélangé et va dans les déchets ménagers, et c'est pour cela que l'on a un tonnage si important. Déjà, en revenant sur une distinction toute simple de type de déchets, on va se rendre compte que si chacun traite ce qu'il a à traiter à son échelle, forcément, des économies seront réalisées pour tout cela.

Comment allons-nous faire pour toucher toutes ces cibles ? Surtout, nous allons informer. Informer, c'est déjà le rôle de la mission d'animation qui nous est confiée par l'ADEME, et pour laquelle vous avez délibéré en juin dernier. Informer, cela va être tout simple. Nous avons mis une carte de Miramas, où l'on a pointé toute la localisation des points d'apports volontaires (verre, carton), où l'on a aussi recensé tout ce qui est tri sélectif et tout ce qui ne l'est pas, et qui permettra demain, d'un point de vue numérique, d'accéder en marquant son adresse et de connaître exactement tous les moyens qui sont autour de nous pour agir de façon citoyenne. Cette information est importante. L'information, c'est aussi continuer d'informer sur le prix. Combien est-ce que cela coûte ? On ne peut pas faire n'importe quoi. Et au final, cela se retourne contre tout le monde, car c'est tout le monde qui paye.

Ensuite, il faut sensibiliser au travers notamment de toutes les manifestations qui se passent sur Miramas. C'est un point très important, puisque finalement, ce programme ne va pas créer forcément de nouvelles animations. Le territoire est largement bien animé. Miramas est l'une des villes qui bénéficient le plus de festivités, et c'est tant mieux. Là, l'enjeu, c'est finalement de donner une nouvelle thématique. Il s'agit d'animer sur cette thématique un peu particulière qui est le zéro déchet et d'utiliser toutes les manifestations pour faire évoluer les mentalités, aller en redondance sur des actions de

prévention, sur du tri, et être très présent pour que, finalement, on arrive à agir sur tous les publics.

L'exemplarité de la Ville va être un des moyens principal pour finalement influencer le changement de comportement. C'est vrai que si l'on est nous-mêmes un service de la Ville à la gouvernance exemplaire, forcément, la population sera plus à même de suivre. C'est, au sein même des services, qu'il faut essayer de travailler sur des actions qui ont déjà été largement réfléchies et même programmées dans le cadre de l'agenda 21 de la Ville. Cela fait maintenant plus de 5 ans que tout cela a été programmé, avec une cinquantaine d'actions. La ville de Miramas a d'ores et déjà été primée de nombreuses fois, et il faut communiquer et continuer à le faire savoir pour encore optimiser notre fonctionnement.

Tout cela dans un objectif – comme l'a dit Monsieur le Maire - très pieux qui est de créer de la valeur, tout simplement en triant mieux, en valorisant ce qui peut créer de nouvelles filières économiques. Mais on va aussi pouvoir créer de la valeur en mutualisant et faisant se rencontrer les acteurs. C'est aussi un des axes très importants du programme. En faisant travailler tout le monde ensemble, on va créer du lien. C'est aussi finalement un des gros enjeux de la stratégie nationale de transition énergétique. Tout le monde en parle, mais c'est cela, en fait, créer du lien.

Pour 2015-2016, je ne vais pas être beaucoup plus longue. Je vais vous annoncer ce qui va être fait. Un des axes principaux, c'est la prévention des déchets.

### **Axe 1 - Prévention des déchets.**

Cela veut dire ne pas produire de déchet dans la poubelle verte. Comment faire ? On va cibler les ménages. Ces derniers temps, il y a eu beaucoup de sensibilisation au travers de stands sur des manifestations. Sur *Les Médiévales*, il y avait des poubelles de tri. Sur le Forum des associations, on a beaucoup travaillé, avec un grand stand, et on a fait beaucoup d'information, notamment au travers d'un programme sur les associations engagées. Il y a donc de l'information qui se fait.

Et on lance une action spécifique : vous voyez deux couleurs, verte et rouge. Des actions vertes, parce que c'est de l'animation classique qui fait partie de la convention ADEME déjà signée lors de la délibération de juin dernier. Et des actions rouges qui vont être soumises à délibération dans la foulée. Nous allons demander des aides supplémentaires auprès de l'ADEME. Le « défi des familles » va être malgré tout, dans cette animation de la population, d'essayer de créer une sorte de communauté au sein des Miramasséens pour que les familles s'emparent de cet enjeu. On va aller diagnostiquer chez eux ce qu'il s'y passe, essayer de se fixer des objectifs individuels, famille par famille, pour réduire d'environ 50 %

le volume des poubelles. Et on va surtout se rencontrer, échanger des informations, des « trucs », en intégrant les enfants pour que tout le monde puisse participer et coconstruire une nouvelle démarche.

Autres actions de prévention avec les administrations : la ville de Miramas et les services municipaux. Comme je l'ai dit, déjà beaucoup de choses ont été faites grâce à l'agenda 21 et aux actions de l'agenda 21. C'est dans la continuité de ce qui a déjà été engagé. Sur l'année en cours, on va aller un tout petit peu plus loin en travaillant sur un programme de formation des agents pouvant aboutir l'année prochaine, en septembre 2016, à un séminaire des agents sur la thématique du « zéro déchet zéro gaspillage », et finalement, sur le changement de comportement. Comment peut-on soi-même, être acteur de son propre changement ? On pense pouvoir finalement intégrer tous les services municipaux, en mettant en exergue l'exemple de la ville de Capannori, et en créant un jumelage technique (en faisant des échanges d'agents) entre la ville de Miramas et la ville de Capannori qui, je le rappelle, est la première ville européenne « zéro déchet zéro gaspillage ».

Enfin, des actions de prévention sur les déchets d'entreprises. Cela a déjà commencé depuis le mois de juillet. Nous organisons des petits déjeuners d'information pour les entreprises de Miramas et des alentours au cours desquels on les informe et on échange sur la thématique des déchets. Cela concerne tout le monde et, bien souvent, ils sont tous perdus. On leur apporte des solutions en leur présentant notamment des éco-entreprises qui travaillent sur la récupération de leur mobilier professionnel, ou sur la récupération de matériel informatique pour que, justement, elles ne soient pas seules face à leur tri. C'est quelque chose que l'on va mettre en place sur le long terme, avec des rencontres tous les deux mois. À chaque fois, à peu près une vingtaine d'entreprises se joignent à nos petits déjeuners.

En parallèle, comme pour le « défi des familles », un « défi des commerçants » sera lancé pour la fin de l'année, qui va durer à peu près 5 - 6 mois, alors que le « défi des familles » sera un petit peu plus long et se fera sur environ 8 mois. Comme cela vous a déjà été proposé, dans ces actions de prévention, nous espérons qu'une université d'été européenne verra le jour grâce au financement de l'Europe, « *Europe for citizens* », et à la candidature que nous avons avec Capannori.

### **Axe 2 – Mise en place du tri à la source des biodéchets.**

Le deuxième axe extrêmement important, c'est le biodéchet. Qu'est-ce que le biodéchet ? C'est tout le refus alimentaire, on va dire. Tout ce que l'on ne mange pas, soit quand on cuisine, soit quand on ne finit pas nos assiettes. Réglementairement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, toute organisation qui produit plus de 10 tonnes par an de biodéchets, à savoir environ



180 poubelles par jour pendant toute une année, est considérée comme un gros producteur, et se doit de trier à la source les biodéchets, de ne plus du tout les rejeter dans les poubelles vertes, de les traiter et de les valoriser. La ville de Miramas, en tant qu'administration, est totalement soumise à cette réglementation. C'est un peu dans ce cadre-là que l'on veut lancer une étude, quitte à lancer une étude très forte qui va toucher toutes les cantines scolaires, la crèche, Ambroise Croizat, les services municipaux, les festivités, les manifestations.

Nous avons aussi décidé d'élargir aux gros producteurs de la ville de Miramas, à savoir certains grands restaurants, les supermarchés, pour essayer d'avoir une démarche mutualisée. Cette étude va se dérouler en 3 phases. Sur l'année scolaire, jusqu'en juillet 2016, on pense ne pouvoir réaliser que les 2 premières phases :

- une étude quantitative. On va aller dans chaque point de production, de cantine, de cuisine, et on va mesurer les quantités de biodéchets et les qualifier. Cela va permettre d'agir sur la sensibilisation. On a un grand programme avec la Direction Education Jeunesse pour sensibiliser les animateurs et les enfants, et faire un travail totalement éducatif autour de cela. Mais l'objectif principal va être d'obtenir une information pour justement savoir ce que l'on va faire de ces biodéchets.
- une évaluation des besoins sur les territoires organisée en parallèle, en termes d'agriculture, en termes de matière organique que cela peut représenter, etc. On va faire se rencontrer tout le monde. C'est donc un très gros enjeu pour trouver les solutions et pouvoir ensuite les partager de façon mutualisée.

### **Axe 3 – Marchés publics et consommables.**

Pour aller plus vite sur les autres axes 2015-2016, nous avons après un travail avec les services municipaux. On s'est vraiment rendu compte qu'il y a des possibilités d'amélioration très rapide de nos pratiques pour éviter des déchets, et notamment nos bouteilles plastiques. Donc, nous avons vraiment décidé de changer nos pratiques et d'aller de plus en plus vers la mise en œuvre d'éco-manifestations. Je dis bien « de plus en plus ». Cela veut dire que cela va être graduel. On ne va pas changer tout, tout de suite, mais on va aller petit à petit vers du mieux. On met déjà des poubelles de tri dans toutes les manifestations. Les verres des festivités sont passés en tant que verres compostables et ne sont plus du tout considérés comme des déchets. On espère acquérir de la vaisselle, etc. Donc, on monte des projets pour obtenir des subventions et se faire financer certains types d'équipements, qui nous permettent d'avoir, après, à disposition, du matériel pour que nos manifestations soient tout à fait durables.

#### **Axe 4 - Promotion de l'économie sociale et solidaire.**

C'est un petit rappel, parce que c'est aussi une action qui a été portée en délibération en juin dernier. C'est le CAP Zéro Gaspillage, qui est en fait un moyen extrêmement intéressant de ce programme. C'est une association qui regroupe les entreprises du secteur classique, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et des collectivités. Ce sont des gens qui ont des besoins en termes de déchets, des problématiques, et d'autres qui peuvent apporter du savoir-faire. Certaines entreprises et associations d'économie sociale et solidaire travaillent déjà sur la récupération des déchets verts, etc., et on peut ensemble mutualiser certaines opérations et aller encore plus loin.

**Monsieur le MAIRE.**- Madame, merci beaucoup pour cet exposé complet qui aurait pu être enrichi, évidemment, par Géraldine BUTI, mais elle est absente aujourd'hui. Je remercie bien sûr les services et le Cabinet. Je voulais que cette présentation se fasse avant de voir les autres questions parce que tout est un ensemble.

Y a-t-il des interventions sur cet exposé ou des questions que vous souhaiteriez faire ? Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS.**- Oui, on n'est pas contre le projet, on est loin d'être contre, même. En revanche, on parle de formation des agents, formation du noyau dur, formation des parties prenantes. Je voudrais juste savoir quel est l'organisme qui va faire les formations. Sur quelle base va-t-on préciser ces formations ? Je vois une estimation de 5 000, 6 000 euros, 2 000 euros. Quelle est la valeur du produit, du stage ? Le stage est-il décidé ? Sait-on ce que l'on va leur faire faire comme formation, et sur quoi va-t-on se baser ? Une formation, cela fait beaucoup. Je voudrais juste savoir sur quelle base se repose-t-on ? Mais on n'est pas contre, on voudrait juste savoir sur quelle base.

**Monsieur le MAIRE.**- Madame, si vous pouvez donner un éclairage à Monsieur THOMAS.

**Mme Véronique ARFI.**- Là, on a vraiment fait un montage de projet. On a essayé d'évaluer les modalités de formation qui pourraient avoir lieu, mais il va y avoir un appel d'offres, donc un cahier des charges bien précis si vous êtes d'accord sur cette action pour que l'on puisse justement consulter et obtenir des cabinets spécialisés dans l'aide au changement de comportement, parce que c'est quand même cela, le zéro déchet. Ce n'est pas savoir trier, c'est vraiment avoir ce fameux changement de comportement. On ne gaspille plus, on jette autrement. Pour l'instant, le montage du projet s'est fait avec l'aide de certains cabinets. C'est ce que l'on appelle du *coaching*. Mais, maintenant, l'étape suivante est de passer à la consultation.

**Monsieur le MAIRE.**- Alors, ça, on ne l'invente pas. On a regardé un peu ce qui se passe dans le monde, car tout le monde le fait. Juste à titre d'exemple, la ville de Capannori avec laquelle nous allons chercher à avoir des liaisons de jumelage, si mes souvenirs sont bons, c'est moins de 50 kilos par habitant de déchets. Vous vous souvenez du chiffre sur notre territoire, ce qui fait de sacrées économies pour les familles et pour la collectivité. D'après ce que je sais, ils vont descendre peut-être jusqu'à 30 kilos. Donc, Capannori, ils sont dans le Sud, on ne peut pas dire que c'est une ville de Suède. Cela veut dire que l'on est tout à fait capable d'y aller. Il va falloir donc entraîner toute la Ville, que ce soit dans les entreprises, que ce soit dans nos propres familles, y compris concernant les supermarchés – et j'ai beaucoup aimé cette intervention, Madame –, sur la question du plastique, sur la question des déchets, et notamment des déchets alimentaires, etc. Bref ! On est en train de réfléchir à tout cela, y compris les propres déchets de la collectivité locale sur lesquels on va entraîner tout le monde.

La première partie de la question n° 2 porte sur l'organisation à l'intérieur de ce grand projet d'une université européenne qui viendrait ici. Donc, nous sommes candidats pour pouvoir accueillir des étudiants européens qui planchent actuellement, et qui travaillent sur ces questions – peut-être de formation, demain - de zéro déchet et de zéro gaspillage. Ce sont donc des métiers d'avenir. Ne nous trompons pas, ce n'est pas un gadget. Ce sont des métiers d'avenir, et demain, il faudra bien que nous puissions les fournir.

Sur le grand projet, y a-t-il d'autres questions ? Madame DUMAS. Si on peut lui passer le micro, merci.

**Mme Cécile DUMAS.**- J'ai seulement des remarques. Lorsque vous avez mis en place les composteurs destinés aux familles, on avait posé la question de la pertinence d'un composteur au niveau municipal pour les services. C'est la première des choses. La deuxième chose, effectivement, on doit être responsabilisé et responsable sur ces questions d'environnement. Pour autant, vous devez le savoir ici, lorsque vous rentrez des courses et que vous avez tout mis dans votre frigo, vous avez l'équivalent d'un sac à aller jeter au container. À ce sujet, je trouve que les conteneurs Ouest Provence (pas les ronds, qui sont très bien pensés, mais les jaunes, nouvelle génération) ne peuvent pas encourager les gens à trier parce qu'ils ont un clapet. Lorsque vous n'avez pas beaucoup de temps, il faut quasiment mettre les déchets un par un. C'est un clapet qui, en plus, doit avoir un coût. Franchement, c'est compliqué, avec toute la bonne volonté du monde, je comprends que cela n'aide pas les peu convaincus, et cela aide d'autant moins lorsque l'on arrive et qu'ils sont pleins à craquer. Parce que cela arrive qu'ils n'aient pas été vidés. On se retrouve avec trois poubelles que l'on a consciencieusement triées et que l'on ne peut pas jeter.

**Monsieur le MAIRE**.- Merci, Madame, de votre intervention.

**Mme Cécile DUMAS**.- C'est du vécu.

**Monsieur le MAIRE**.- Oui, oui, je vois que c'est du vécu et je vous félicite de trier.

**Mme Cécile DUMAS**.- Ce sont des difficultés qui n'encouragent pas, et pour peu que les gens ne le fassent qu'une fois...

**Monsieur le MAIRE**.- J'ai bien compris. Juste un petit complément par rapport à votre observation : sur la Ville, depuis que nous avons lancé les composteurs individuels, ils fonctionnent très bien et nous avons d'excellents retours chez les habitants. Nous voulons un composteur de biodéchets. Il s'agit donc des biodéchets de toute la commune. Donc, c'est à l'étude mais on va aller jusque là car l'objectif sera de produire moins de déchets. C'est cet objectif que je ne perds pas de vue. Effectivement, les éléments techniques sont importants, et je le mesure, mais nous allons encore enfoncer le clou.

Par exemple, sur la question de l'élargissement de notre déchetterie, de la qualité de l'accueil de la déchetterie, l'entreprise a été arrêtée, et les travaux doivent démarrer. À la ZAC des Molières, on va pouvoir avoir une énorme plateforme qui sera adaptée pour le tri, ce qui n'était vraiment pas le cas aujourd'hui. Donc, nous allons aller plus loin et je veux vous convaincre. Moi-même, je ne dis pas que je suis devenu spécialiste, mais je suis convaincu par contre qu'au travers de cette question de la valorisation du déchet, de la modification des comportements et des économies générées dans les familles, comme dans les villes, nous entrons dans un cercle vertueux, celui de la capacité à baisser certains impôts notamment, mais aussi de la capacité de développer de l'économie, c'est-à-dire de l'emploi et de la richesse à partir de la question des déchets, cela me paraît fondamental.

Aujourd'hui, quelquefois, on peut, ici ou là, railler sur Facebook l'environnement, et la politique de la ville de Miramas. Mais, honnêtement, je vous le dis : regardez ailleurs ce qu'il se passe. Notre ville commence à être citée en exemple sur ces questions, et on va aller encore plus vite. Croyez-moi, ce n'était pas évident de vendre ce dossier à notre intercommunalité. Il a fallu tout notre poids pour expliquer que l'on ne voulait pas mettre les mains dans les bennes ni dans le reste, mais que l'on voulait justement sur notre territoire être une expérimentation sur le zéro déchet.

Donc, avec la délibération n° 2, s'il n'y a pas d'autre question, nous souhaitons vous proposer l'organisation d'un événement autour de la question de l'environnement. Je vous demande de voter cette délibération pour l'organisation de cette manifestation qui en remplace une autre. Je le dis devant le Président des contribuables.

Est-ce que je peux passer au vote ?

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 35**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 3 – APPROBATION DES CONTENUS DE PROJETS SPÉCIFIQUES « ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016 – AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE PERCEVOIR DES SUBVENTIONS POUR CES PROJETS AUPRÈS DE L'ADEME ET A SIGNER LES DOCUMENTS Y AFFÉRENT**

Rapporteur : **M. Olivier JULIEN**

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**M. Olivier JULIEN**.- Vous avez en pièces jointes les six projets qui vous ont été déclinés, avec les désignations. Il vous est demandé d'autoriser Monsieur le MAIRE à percevoir les subventions, à signer les documents afférents, et à lancer les six projets spécifiques.

**Monsieur le MAIRE**.- Nous reviendrons devant vous sur l'ensemble de ces projets qui vont avoir lieu dans toutes nos fêtes. Sur cette délibération, oui, Monsieur l'Adjoint.

**M. Jacques BAUDOUX**.- Oui, à cette occasion - « toute manifestation » -, je reprends la balle au bond pour dire qu'effectivement, le monde sportif est déjà inscrit dans cette démarche. *Les fêtes médiévales* en ont été un moment fort puisque nous avons promu cette démarche, déjà, et d'autres manifestations de type triathlon à l'avenir ; nous y travaillons. Le monde sportif s'est déjà inscrit et sera inscrit de façon durable et volontaire dans cette démarche. Nous en serons les relais au niveau de la politique voulue par la Municipalité parce que, au fond, je ne vois pas qui raillerait cela *via* les réseaux sociaux,

comme tel type de sujet ou autre action de la Municipalité. Tout le monde a intérêt à s'inscrire dans cette dynamique et à nous soutenir. Merci à tous ceux qui douteraient.

**Monsieur le MAIRE.**- J'ai bien compris. Pas de question ? Nous pouvons passer au vote sur la question n° 3.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 35**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

#### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **N° 4 – « TERRITOIRES ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE » - CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur MARCHESI, comme d'habitude, vous êtes tout à fait précis, et c'est une volonté de votre part que je respecte, puisque vous l'aviez demandé il y a déjà très, très longtemps. Juste trois informations complémentaires :

Le premier poste, c'est simplement une régularisation, c'est la dame que vous avez vue et qui vous a présenté le projet.

Le deuxième poste, Monsieur REBOUL, passera en Commission de recrutement, comme d'habitude.

Le troisième poste, pour l'instant, nous l'avons créé, mais nous attendons des informations complémentaires sur le financement, puisque ces postes vont nous permettre aussi de toucher un certain nombre de financements et en même temps, de toucher des financements sur l'organisation pratique de nos événements. Donc, comme nous sommes des gens prudents, ce troisième poste, je le dis en Conseil Municipal, ne sera pas encore ouvert lors de la Commission d'embauche qui va se réunir.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 35**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames, messieurs, il fallait que nous soyons rapides sur le plan européen pour toucher un certain nombre de subventions, et surtout nous inscrire dans ce projet. Avant de vous lire ce qui est légal et obligatoire, les décisions du Maire, je voudrais vous présenter trois personnes et non pas deux. Il y en a un qui se cache, mais il a pris de l'importance.

D'abord, une personne qui était chez nous, après le départ de la DRH. Il s'agit de Monsieur LAMBOT, qui est là, qui est un Miramasséen depuis fort longtemps, qui était à la DRH, et qui assume aujourd'hui l'intérim de la Direction. Merci, Monsieur LAMBOT.

Ensuite, nous avons une personne. Monsieur REBOUL, nous étions ensemble ainsi que d'autres élus, pour le recrutement. Il est donc arrivé, le projet a été arrêté. Il s'agit du nouveau Directeur général adjoint en charge des Services Techniques. Il est architecte de formation, et vous savez que nous avons récupéré beaucoup de bâtiments. Nous misons beaucoup sur lui. Monsieur COLOMINA, si vous voulez bien vous lever, comme cela, tout le monde vous verra. Il a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre 2015, et il a donc rejoint notre collectivité.

Un autre personnage nous a rejoint. Lui, il est beaucoup plus proche, puisque vous savez qu'au sein du SAN actuellement - et vous l'avez vu en Conseil, nous en avons parlé -, il y a beaucoup d'échanges de compétences. Il a accepté de venir. Il avait des responsabilités au sein d'Ouest Provence, il connaît très bien notre ville, et il est le nouveau Directeur des Services Techniques. Il s'agit de Monsieur Benoît RECALT. Merci de nous avoir rejoints !

J'en profite aussi pour dire que nous aurons dans les mois qui viennent un certain nombre de sujets liés à la Métropole, mais d'autres sujets aussi. Évidemment, nous aurons des débats là-dessus. Je m'expliquerai auprès de vous sur un certain nombre de choses. Mais sachez que nous sommes très attentifs aux intérêts de la Ville. J'en profite

d'ailleurs pour dire que nous ne sommes pas obligés de recruter à l'extérieur, comme il se doit, mais que nous avons aussi des agents de grande qualité, qui ont un déroulement de carrière et qui peuvent prendre des responsabilités. Je le démontre ce soir avec brio, avec Monsieur LAMBOT. Mais je rappelle aussi que dans la Commission que nous avons mise en place, nous voyons arriver tous les CV, et nous regardons effectivement les CV en fonction des postes, des objectifs que nous poursuivons, et de la qualification qu'ils ont, pour essayer évidemment d'apporter à la Ville les meilleures conditions de travail.

Je terminerai mon propos, puisque j'ai vu sur la Presse dernièrement un certain nombre de messages sur la situation internationale, en rappelant aux membres du Conseil Municipal que nous pouvons être fiers, tous ensemble, du fait que la Ville accueille déjà, avant beaucoup de monde, des réfugiés politiques, puisqu'il n'y a que deux communes dans le Département qui ont ce que l'on appelle un CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile). La ville de Miramas a aussi un foyer ADOMA. Ce sont deux structures qui œuvrent et qui accueillent. Je suis allé à Paris pour voir les conditions et la situation à la demande du Gouvernement. La Ville sera donc présente, mais dans le cadre de ce qu'elle fait aujourd'hui. J'ai indiqué que la Ville faisait déjà beaucoup et qu'il fallait que nous discussions avec le Gouvernement des conditions de ces accueils, mais aussi des suites de ce que les villes portent, c'est-à-dire l'éducation, l'aide que nous faisons à travers la politique de la Ville, sur le soutien scolaire, mais qui s'adresse à tous les enfants, sans distinction de carte ou pas d'identité. Je précise aussi que, dans ce cadre-là, je serai amené évidemment à suivre ce dossier, très précisément. J'en profite aussi pour demander à chacun, dans cette période dramatique qui ne fait malheureusement que commencer, d'être toutes et tous persuadés des valeurs républicaines qui nous rassemblent, ici, et qui nous ont amenés chacun avec nos idées politiques, à nous présenter au suffrage des Miramasséens. Donc, nous serons conformes à cette terre de Miramas qui a su accueillir beaucoup de réfugiés politiques, comme les Espagnols au moment de Franco, les Portugais au moment de Salazar, des Italiens au moment de Mussolini. Nous avons également accueilli – je le fais exprès - des Alsaciens, qui sont venus ici enrichir notre compétence et notre culture, et nous avons aussi accueilli – et j'y tiens particulièrement - des *boat people* au moment où cela s'est passé. Je rappelle à celles et ceux qui aiment la vie, qu'ici, nous nous sommes battus (nos ancêtres), et je me bats encore aujourd'hui, pour faire reconnaître ces personnes qui viennent d'Asie, qui sont celles qui ont planté, par exemple, tout le riz en Camargue, qui ont été déportées en France, et qui ont vécu pas loin d'ici, vers Carnot, dont beaucoup d'enfants de Miramas aujourd'hui sont issus.



Donc, je ne veux, ni faire de démagogie, ni de politique politicienne. Je fais ce que je dois faire en tant que Maire, c'est-à-dire assurer les équilibres et, en même temps, afficher très clairement que notre Ville remplit son office vis-à-vis du monde. J'ai été saisi par un certain nombre d'habitants. Je le répète : j'ai été saisi par un certain nombre d'habitants qui m'ont demandé de l'aide pour accueillir. Nous les recevrons, mais je dis aux personnes qui le font, que ce n'est pas que pour quelques week-ends. Il s'agit d'un engagement qui doit être plus long, puisque le Gouvernement a rapproché les délais, et qu'il y a maintenant une instruction – ce qui va beaucoup nous aider - de 9 mois sur les dossiers.

Sur le reste, je suis intervenu aussi de façon très humaine et sans démagogie aucune, pour que lorsque l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) Institut indépendant de l'Etat, donne un avis favorable, les gens s'intègrent. Lorsque c'est un avis défavorable, il faut savoir reconduire ces personnes à la frontière dans la mesure du possible. Je pense que quelques personnes sont apatrides, et là, c'est très compliqué. Mais je voulais vous le dire ce soir, parce que j'ai entendu déjà un certain nombre de choses à la télé. Je veux dire qu'ici, à Miramas, je n'ai pas entendu cela. Cette ville, encore une fois, montre l'exemple. Pas nous, mais les habitants montrent leur capacité à être beaucoup plus intelligents que ce que l'on écoute des fois à la radio par des hommes ou des femmes politiques nationaux. Donc, je voulais vous dire cela, car c'est important.

Je voulais vous dire aussi que nous aurons d'autres exposés sur la Ville, notamment un très grand projet parmi les différents projets de la commune qui avancent. Il y aura donc un Conseil Municipal avec une présentation globale de tous ces projets que nous avons et qui démontrent le dynamisme de notre commune.

## **D/ DÉCISIONS DU MAIRE**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 03 juin 2015 au 03 juillet 2015.*

## **F/ LISTE DES MARCHÉS PUBLICS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames, messieurs, je tiens à vous remercier. Avant, je vois une main se lever. S'agit-il d'une question, d'une intervention, d'une suggestion ? Madame KERAUDY.

**Mme Maryline KERAUDY.**- Dans les décisions qui ont été prises, il y a une fin de convention d'occupation précaire d'un logement. Vous avez évoqué la situation actuelle. Je voudrais évoquer la situation de certaines femmes en difficulté. Je fais référence à une association, et peut-être à des logements pour héberger ces dames. Si vous avez du mal à trouver, les « Femmes Solidaires » peuvent être preneuses d'un logement, parce que je sais qu'elles ont des difficultés. Si je puis me permettre...

**Monsieur le MAIRE.**- Mais je suis très heureux que l'association « Femmes Solidaires » ait parlé de cela. Il se trouve, Madame CHAYOT, que nous avons plusieurs logements, qui correspondent à la Commission du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec des engagements, etc. Je crois que nous en avons quatre. Plutôt que de louer un appartement – c'est à peu près cela - nous avons mis en place deux circuits, un circuit officiel par le CCAS et le Service Logement pour toute personne féminine ou masculine qui aurait des soucis. Je vous rappelle que le CCAS est là pour intervenir, et nous intervenons tout le temps.

D'ailleurs, cette association le sait. Quand à un autre circuit, il s'agit là d'une autre procédure qui nous échappe un peu, puisque c'est une procédure en lien avec la Justice. Je ne dis pas de bêtises ?

**Mme Anne-Marie CHAYOT.**- Oui, et ce sont des personnes jeunes...

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, voilà, ce sont de jeunes femmes avec enfants qui, elles, ont cinq appartements, si mes souvenirs sont bons, à disposition ; mais là, c'est en lien avec le Conseil départemental et la MDS (Maison Départementale de la Solidarité). Dites-leur que s'il y a un problème, nous serons là à leurs côtés, bien sûr. Merci, Madame, pour cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, nous pouvons lever la séance. Merci à tous et à très bientôt !

*La séance est levée à 20 heures 10.*

**Monsieur le Maire**

**Frédéric VIGOUROUX**

**Le Secrétaire de séance**

**Marie-Pierre VIAL**